# Prix agricoles 1995/1996: prix minimal du coton non égréné

1995/0803(CNS) - 22/02/1995 - Document de base législatif

Coton - Prix agricoles 1995/1996 Pour la campagne de commercialisation 1995/1996, il est proposé de fixer le prix minimal du coton non égréné à 116,39 Ecu/100 kg (sans changement par rapport à la campagne 1994/1995). Le prix est fixé pour la qualité retenue pour le prix d'objectif et au départ de l'exploitation agricole. Le règlement serait applicable à partir du 01.09.1995.